

# TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS .....	vii
1. L'INTRODUCTION.....	1
1.1 LES ASPECTS LÉGAUX DE L'ENSEIGNEMENT EN FRANÇAIS AU MANITOBA....	1
1.2 LE MANDAT DE LA DIVISION DU BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE .....	2
2. L'APPROCHE IMMERSIVE EN FRANÇAIS .....	3
2.1 LES BUTS DE L'APPROCHE IMMERSIVE .....	3
2.2 LES FONDEMENTS DE L'APPROCHE IMMERSIVE .....	4
2.2.1 La langue française, véhicule d'apprentissage.....	4
2.2.2 La langue française, objet d'apprentissage .....	5
2.3 DES IMPLICATIONS PÉDAGOGIQUES IMPORTANTES .....	6
2.3.1 Le contexte et le milieu scolaire.....	6
2.3.2 La langue et la culture .....	7
3. LES TYPES D'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT.....	8
3.1 L'INTENSITÉ .....	8
3.2 LA LONGUEUR.....	8
3.2.1 L'immersion longue.....	8
3.2.2 L'immersion moyenne.....	10
3.2.3 L'immersion courte .....	11
3.3 LE MILIEU SCOLAIRE .....	12
3.3.1 L'école d'immersion .....	12
3.3.2 Le centre d'immersion .....	12
3.3.3 L'école à deux voies .....	13
4. LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME D'IMMERSION FRANÇAISE .....	14
4.1 LA PLANIFICATION .....	14
4.2 LES RESSOURCES.....	14
4.3 LES COMPÉTENCES DU PERSONNEL.....	15
4.4 LA LANGUE D'ADMINISTRATION ET DE MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES .....	16
4.5 LES SERVICES AUX ÉLÈVES PRÉSENTANT DES BESOINS SPÉCIAUX .....	16
5. LES RÉFÉRENCES .....	17

